

le pôle

Le Pôle Régional de Compétences constitue une plate-forme de services et de ressources en éducation et promotion de la santé, à disposition des associations et des institutions de Rhône-Alpes.

Carrefour d'échanges et de partenariats entre acteurs, il propose :

- des formations
- des sessions de présentation d'outils pédagogiques
- de la documentation
- un appui à la mise en place de la démarche qualité
- un appui méthodologique
- Des ateliers d'échanges de pratiques

Plus d'informations sur www.prc-ra.org

Actualités

Formations

"Monter un projet en éducation pour la santé : méthode et démarche éducative"

5 jours : 6 et 7 février, 5 et 6 mars, 26 avril 2012 à Lyon

[En savoir plus](#)

"Relation éducative et techniques d'animation de groupe autour de la santé"

3 jours : 12, 13 et 26 mars 2012 à Lyon

[En savoir plus](#)

Démarche qualité

"Quels sont les enjeux de la démarche qualité en prévention et promotion de la santé ?" (Ain-Loire-Rhône)

6 décembre 2011 à Lyon

[En savoir plus](#)

Ateliers d'échanges de pratiques

13 janvier 2012 dans l'Ain

31 janvier 2012 à Chambéry

> [En savoir plus](#)

Présentations d'outils pédagogiques

"Photo Alimentation"

12 janvier 2012 à Valence (26) et 19 janvier au Teil (07)

(réservé aux professionnels des CHRS partenaires)

[En savoir plus](#)

Expériences en Rhône-Alpes



Inégalités sociales de santé : connaissances et modalités d'intervention

" Inégalités sociales de santé "

p.2

En lien avec *La Santé de l'Homme* n°414, INPES.

Edito

Bienvenue dans ce premier numéro de *La Lettre du Pôle Régional de Compétences en éducation pour la santé et promotion de la santé Rhône-Alpes*. Conçue par ses acteurs, vous y trouverez actualités et événements du pôle, ainsi qu'un focus destiné à mieux faire connaître des expériences régionales en rapport avec des thèmes proposés par « La santé de l'homme », revue publiée par l'INPES.

Nous avons choisi pour ce numéro « Inégalités sociales de santé » : on sait en effet que la France se classe parmi les pays d'Europe de l'Ouest présentant les plus grandes inégalités sociales de santé. La région Rhône-Alpes, pour sa part, a connu une importante amélioration de l'état de santé de sa population, sans que les progrès accomplis ne profitent à tous de manière équitable. Plus grave encore, ces inégalités ont tendance à s'accroître. Dans le même temps les nouvelles connaissances acquises autour de ces inégalités sociales de santé ont permis d'envisager des actions et programmes de lutte contre ces inégalités.

A l'heure où en Rhône-Alpes le Plan Stratégique Régional de Santé 2011-2015 a été publié, et où le PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins) est en cours de rédaction, il a donc semblé important de valoriser des actions qui contribuent à cet objectif.

Bonne lecture.

Olivier FRANCOIS
Directeur de l'IREPS Rhône-Alpes

« INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ »

Eclairages sur des expériences en Rhône-Alpes



La réduction des inégalités sociales d'accès à la santé est une préoccupation majeure de la Mutualité Française. En Rhône-Alpes, elle développe entre autres des actions de prévention et de promotion de la santé en direction des jeunes sortis du milieu scolaire et en parcours d'insertion socioprofessionnelle. Elle s'appuie pour cela sur un partenariat intitulé « InterRéseaux Santé Jeunes » (soutenu par le Conseil Régional) qui mobilise l'Union Régionale des Missions Locales et l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes. Les constats effectués par ces partenaires ont poussé la Mutualité et ses mutuelles à la création d'un « Label Santé Jeunes ».

Ce label a pour objectif de **mobiliser des mutuelles afin de garantir aux 16-30 ans un bouquet de services adaptés à leurs besoins spécifiques** : prise en charge immédiate, cotisation abordable, accès au tiers-payant, prise en charge d'actes de prévention, accès sans dépassement d'honoraires aux services de soins et d'accompagnements mutualistes, etc. Ces jeunes, mais également les travailleurs sociaux et les professionnels de santé qui les accompagnent, sauront que dans les mutuelles affichant ce label, ils trouveront un accueil et une écoute adaptés à leur situation.

Pourquoi ?

D'année en année, les enquêtes montrent que **les retards ou les renoncements aux soins s'accroissent**, en particulier chez ceux qui n'ont pas de complémentaire santé : 32 % des personnes non protégées renoncent à des soins versus 19% des bénéficiaires de la CMU C. et 13% des détenteurs d'une complémentaire santé classique (Irdes 2006).

Le LABEL SANTE JEUNES : un nouveau dispositif pour améliorer l'accès aux soins des jeunes en insertion

En matière de santé des jeunes, le défi consiste à ne pas laisser au bord de la route une population en cours d'insertion, pour qui les questions de santé et de mutuelle ne sont pas leurs préoccupations premières. Ils connaissent assez mal le système de protection sociale et les ressources en santé. Par ailleurs, leurs dépenses de santé sont limitées par leurs moyens financiers.

Pour la Mutualité française Rhône-Alpes, les mutuelles et les partenaires (l'Union régionale des missions locales et l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes), il était donc important de développer des réponses plus adaptées à la situation de ces jeunes.

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de 16 à 30 ans suivis par les missions locales et les foyers de jeunes travailleurs. Ce label est en train de s'ouvrir à d'autres catégories de jeunes (étudiants, apprentis, etc.).

A qui s'adresser ?

Cette garantie est mise en œuvre par les mutuelles affiliées à la Mutualité française Rhône-Alpes adhérentes au « Label Santé Jeunes » : Eovi, Adréa, Mutuelle Prévoyance Santé, La Mutuelle des Etudiants, Mocen, Mutuelles Santé Plus, Mutuelle Existence, Intériale.

[Plus d'informations sur le site de la Mutualité Française](#)
[Consulter la plaquette du Label Santé Jeunes](#)

« INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ »

Eclairages sur des expériences en Rhône-Alpes

ADES DU RHÔNE
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ



« Il y en a qui sont malades à cause du logement !

Tout dépend du moment où la grippe nous tombe dessus...se soigner, quel labyrinthe !

Il y a des moments où on est saturé par des problèmes de la vie...alors, on colmate avec des médicaments !

Témoignages de personne en situation de précarité à propos de la santé - Dossier Annuel MRE, 2002, « Accès à la santé et soin de soi ».

Depuis plus de 10 ans, l'Ades du Rhône assure des formations à la méthodologie de projet « santé / précarité » et organise des rencontres d'acteurs afin de renforcer leurs compétences dans ce domaine. Désormais, dans le cadre de l'évolution de son programme « Exclusion sociale & enjeux de santé », l'association développe également dans les structures, en co-animation avec les acteurs de terrain, **des ateliers santé de 5 à 20 personnes pour des personnes en situation d'insertion et/ou de précarité.**

Ces ateliers sont élaborés avec les acteurs de l'urgence sociale, de l'insertion ou des cursus de retour à l'emploi, à partir des besoins qu'ils ont identifiés et de manière adaptée aux situations de précarité. Dans ces ateliers, si une porte d'entrée thématique est parfois nécessaire, **l'approche de la santé y est globale : il s'agit d'aborder la santé telle que les personnes la définissent elles-mêmes et d'ouvrir un espace de parole et de co-construction de savoirs, savoir-faire et savoir-être en santé.**

Dans la pratique, l'animation commence par la redéfinition avec les participants des objectifs, du cadre et des modalités de travail du groupe. Un échange autour de « qu'est-ce que la santé pour vous ? » est ensuite proposé, permettant de dégager des axes de travail pertinents pour les prochaines rencontres. Les 3 à 5 séances suivantes sont l'occasion pour le groupe de travailler sur des éléments de compréhension, des ressources et des compétences partagées répondant aux questions de santé qui émergent dans le groupe. Dans ces ateliers santé, les professionnels en charge de l'animation remplissent quatre fonctions principales :

- tenir le cadre de co-construction dans le respect des individus et de la commande,
- compléter et valider les connaissances partagées,
- faire le lien avec les entretiens individuels proposés dans la structure et les dispositifs ressources de droit commun externes à l'établissement,
- permettre aux professionnels de la structure de réaliser ces ateliers santé de manière autonome.

DANS LE RHÔNE, DES ATELIERS AVEC LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Ces temps d'échange dépassent le renforcement des savoirs des personnes précaires sur les questions de santé, car l'information ne représente pas le levier majeur d'amélioration de la santé de ces personnes. L'objectif est principalement de **développer des espaces de rencontres où les personnes peuvent exprimer ce qui fait sens pour elles en matière de santé.** Il s'agit aussi de **favoriser leur appartenance au groupe et la reconnaissance de leur propre valeur à travers le regard des animateurs et des autres participants.** Par ce biais, **l'enjeu est aussi d'éveiller le désir d'être ensemble, en santé.** N'est-ce pas dans l'estime de soi et le sentiment de pouvoir faire (encore) des choix, que réside chez la personne en difficulté, la propension à prendre soin d'elle ?

Sylvain Jerabek, directeur de l'ADES du Rhône.

Prochaine formation à l'animation d'atelier santé avec des personnes en difficulté sociale : printemps 2012.

Contacts :

Claudie Rifaud, Camille Wagnon et Madiana Barnoux, intervenantes du programme « Exclusion sociale & enjeux de santé »
ADES du Rhône, 292 RUE VENDOME, 69003 LYON
TEL. 04 72 41 66 01, FAX 04 72 41 66 02
info@adesr.asso.fr - www.adesr.asso.fr

Remerciements à l'association Dati Seni ainsi qu'aux partenaires engagés dans la mise en place des ateliers : ALIS, la Maison d'arrêt de Corbas, Relais SOS, le Centre social sauvegarde de la Duchère - Lyon9, Hestia, FNDSA, Accueil Saint Vincent, La péniche accueil, ADN service, AT REED, Décines moi une santé, Centre social Bonnefoi, l'Olivier des sages...

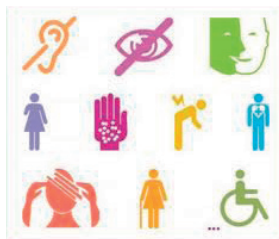
Le territoire Centre/Grand Lyon concentre une **densité de population et un taux de chômage parmi les plus forts de la région** (10,5% de la population active territoire centre), ainsi que de fortes disparités intra-territoriales (*ORS janvier 2011*).

La part de bénéficiaires du RMI dans le Rhône au recensement 2007 (population couverte/population de moins de 65 ans) est la deuxième plus importante de la Région (3,3% et 3,7% dans la Drome versus 1,5% dans l'Ain et la Savoie).

Enfin, la part de conventionnement en secteur 1 est reconnue faible pour les praticiens libéraux (80% des MG et 43% des MS) alors que le nombre de CMUc est comparativement élevé (*ORS janvier 2011*).

« INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ »

Eclairages sur des expériences en Rhône-Alpes



Les personnes en situation de handicap cumulent de nombreuses fragilités et sont des personnes très vulnérables. De plus, un manque d'accès à la prévention, aux soins et plus largement à la vie sociale se surajoute à ces difficultés. La littérature au niveau international met en avant que **l'état de santé de ces personnes, et notamment des personnes ayant une déficience mentale, est bien souvent plus défavorable qu'en population générale** : plus grande consommation tabagique, plus forte prédominance de l'obésité¹. En outre, certaines personnes en situation de handicap rencontrent également des difficultés financières : plusieurs rapports ont montré que ce cumul de difficultés entraînait une prévalence de l'obésité plus élevée.

Cette prévalence tend à augmenter d'après le rapport de l'IGAS sur les PNNS 1 et 2, et d'après la dernière enquête OBEPI. La mise à disposition très large de repères de consommation (« 5 fruits et légumes par jour, éviter de manger trop gras, trop sucré, trop salé... ») a conduit à **une meilleure intégration et mise en pratique par les populations les plus favorisées, contrairement aux populations les plus défavorisées, ce qui creuse donc les inégalités de santé.**

Il apparaît alors primordial d'agir au plus près de ce public et de mener des actions de promotion et d'éducation pour la santé pour lui permettre de **faire des choix éclairés en matière de santé et d'acquérir des compétences d'autogestion.**

Le projet auquel Education Santé Savoie participe, porté par l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) de Chambéry et financé par l'ARS, cherche à **améliorer la**

1. *La santé de l'homme*, n°412, 2011, p.16.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

santé de travailleurs en situation de handicap en ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) et à les rendre plus autonomes quant à leur alimentation.

Rappelons que la rémunération en ESAT est variable en fonction du temps travaillé et du degré de handicap de la personne, mais est inférieure au SMIC. Il s'agit en effet d'une rémunération et non pas d'un salaire, que vient compléter l'allocation adulte handicapé (AAH). De plus, les travailleurs qui ont une déficience intellectuelle éprouvent souvent des difficultés à gérer leur budget, ce qui renforce leur précarité et leur vulnérabilité.

Des séances ludiques porteuses de messages simples et visuels sont donc mises en place autour des représentations liées à l'alimentation, de l'équilibre des repas, du marketing et des médias, du lien entre petit budget et alimentation ainsi que des ateliers cuisines pour développer ou renforcer leurs savoirs culinaires mais aussi favoriser le lien social. Ce projet contribue à réduire les inégalités de santé car comme nous l'avons mentionné, plusieurs études et rapports incitent à **organiser des actions d'éducation pour la santé auprès de publics en situation à la fois de handicap et de précarité afin de réduire les écarts liés avec la population générale**, notamment en ce qui concerne la capacité de compréhension des messages de promotion de la santé.

Contacts :
Education Santé Savoie
306, Rue Jules Bocquin, 73000 CHAMBERY
Tél. : 04.79.69.43.46 - Fax : 04.79.62.10.22
contact@sante-savoie.org - www.sante-savoie.org

« INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ »

Eclairages sur des expériences en Rhône-Alpes



Le Conseil Régional a adopté en mai 2011 le principe d'un « **Pass contraception-prévention** » pour les jeunes Rhônalpins. Un vote définitif, le 13 octobre 2011, a validé la mise en œuvre concrète du dispositif.

Grâce à ce « Pass contraception-prévention », la Région souhaite permettre aux jeunes rhônalpins d'accéder de façon autonome, anonyme et gratuite à l'ensemble de l'offre contraceptive et favoriser ainsi un parcours d'autonomie et de responsabilisation en matière de sexualité et de contraception. Elle veut donner aux jeunes les plus éloignés de la contraception (pour des raisons sociales, familiales, culturelles, territoriales ou financières) **un accès prioritaire à un dispositif complémentaire, prévenir et identifier les risques d'I.S.T. et donner un accès facilité à un dépistage gratuit.** Ceci afin de favoriser la dynamique d'information, d'écoute, de conseil et d'accompagnement des jeunes autour des questions de sexualité.

Ce dispositif est destiné aux jeunes porteurs de la carte «M'ra !» : les lycéens, les apprentis, les jeunes inscrits en MFR, les stagiaires en formation continue, les jeunes inscrits en mission locale, les jeunes en formation sanitaire et sociale, en formation artistique, les jeunes inscrits en institution accueillant la jeunesse handicapée (I.M.E., I.M.PRO.), les jeunes volontaires engagés en service civique.

Il donne accès :

- **pour les jeunes filles**, à une consultation médicale chez un médecin généraliste, un pédiatre ou un gynécologue, le cas échéant à une prise de sang ou à un prélèvement local et une analyse médicale, à la délivrance d'un moyen de contraception. Une seconde visite médicale est prévue, notamment pour effectuer des contrôles. Les jeunes filles peuvent également choisir d'utiliser ce dispositif dans une démarche de dépistage d'IST.

DU NOUVEAU EN RHÔNE-ALPES : LE « PASS CONTRACEPTION PRÉVENTION »

- **pour les jeunes hommes**, à une consultation médicale auprès d'un médecin généraliste ou un pédiatre, le cas échéant à une prise de sang ou à un prélèvement local et une analyse médicale.

Ce dispositif sera opérationnel fin novembre 2011.

Le jeune commandera ses coupons sur le site Internet de la Région :

www.mra.rhonealpes.fr (rubrique « votre espace »).

Ils seront envoyés sous pli confidentiel à l'adresse de son choix.

Le professionnel de santé récupèrera le coupon qui le concerne, le renseignera et l'adressera au service jeunesse de la région Rhône-Alpes.

Le n° azur : 0 810 810 714 « Contraception, IVG, Sexualité » géré par le Planning Familial Rhône-Alpes (du lundi au vendredi de 12h à 18h) **deviendra n° support pour le « Pass contraception-prévention ».**

Un nouveau site sera mis en ligne :

www.passcontraception.rhonealpes.fr

Le dispositif prévoit également de proposer un meilleur accès aux préservatifs masculins et féminins sur l'ensemble du territoire régional à partir de structures relais identifiées : établissements partenaires de la carte « M'ra ! », associations spécialisées dans le champ de la santé, associations de jeunesse et d'éducation populaire, associations étudiantes, organisateurs de manifestations soutenues par la Région... Ce sera mis en œuvre début 2012.

[Guide du « Pass contraception-prévention » pour les professionnels de santé](#)

Planning Familial Rhône-Alpes

« INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ »

Eclairages sur des expériences en Rhône-Alpes



EN SAVOIR PLUS

La Santé de l'Homme n°414
"Inégalités sociales de santé,
connaissances et modalités d'intervention"

INPES, 2011.

[Consulter le numéro en ligne](#)

La lettre du Pôle Régional de Compétences est coordonnée par l'IREPS Rhône-Alpes.

IREPS Rhône-Alpes - Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé
9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70 - Fax 04 72 00 07 53
contact@education-sante-ra.org - www.education-sante-ra.org

Directeur de la publication
Jacques Fabry

Rédacteur en chef
Olivier François

Coordination, secrétariat de rédaction et mise en page
Anne Demotz

Lettre électronique réalisée avec le soutien de l'INPES.

Inscription à la lettre électronique du Pôle
Régional de Compétences Rhône-Alpes sur :
lettre-prc@education-sante-ra.org